

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°4/2022

Objet :

Bail/ Monsieur
MARKEY Baptiste

Certifié exécutoire
par la Présidente le

27/09/2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-deux, le 12 septembre, à dix-neuf heures trente minutes, l'assemblée s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 07 septembre 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Madame Anne-Marie BARBIER, Monsieur Laurent MUCHEMBLED, Madame Dorothee LEFEBVRE, Monsieur Bruno VIENNE, Monsieur Serge DUCRON, Madame Lucette BUTELLE.

Absents excusés : Madame Muriel POLLART, Madame Véronique HERMANT, Monsieur Michel MARICAILLE.

Absents : Madame Nathalie PRUVOST, Madame Daisy LAINE, Madame Angélique BARBIER, Monsieur Raynald LEPOIVRE.

Secrétaire : Madame Lucette BUTELLE.

La séance ouverte, Madame BARBIER explique que Monsieur LOQUET Jean-Pierre souhaite faire valoir ses droits à la retraite à partir du 01/10/2022 et explique que Monsieur MARKEY Baptiste souhaiterait reprendre le bail de celui-ci. Il convient donc d'établir un nouveau bail en faveur de Monsieur MARKEY Baptiste pour les parcelles ZN 138 d'une contenance totale de 7 250 m² et ZO 70 d'une contenance totale de 10 380 m². Ce bail sera établi pour une durée de neuf ans à compter du 01/10/2022 et propose que le fermage annuel soit arrêté à 175,90€/ha soit 7,7 qx/ha, à l'identique des précédents.

Après discussion, l'assemblée décide :

- D'attribuer les parcelles ci-dessus nommées à Monsieur MARKEY Baptiste
- De fixer le fermage annuel à 175,90€/ha qui sera révisable annuellement en application du coefficient d'augmentation fixé chaque année par arrêté préfectoral
- D'autoriser la Présidente à signer le bail qui sera rédigé par Maître BAERT Patrick, notaire à Bucquoy

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN. SUSDITS ET
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES
PRESENTS.

La Présidente,

Anne-Marie BARBIER

